

## Le chef du Service de sécurité incendie de Saint-Apollinaire, M. Martin Miller, honoré pour services distingués

**Saint-Apollinaire, le 6 février 2023** – La Municipalité de Saint-Apollinaire a remis aujourd’hui la médaille pour services distingués au chef de son Service de sécurité incendie (SSI), M. Martin Miller. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence d'honneur de l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, en présence du maire de Saint-Apollinaire, M. Jonathan Moreau, des membres du conseil municipal, des pompiers du SSI et des membres de la famille du récipiendaire.

« Je suis très heureux de remettre aujourd’hui la Médaille des pompiers pour services distingués à un homme qui, depuis maintenant 20 ans, se dévoue à la cause de la sécurité incendie de Saint-Apollinaire, le directeur Martin Miller. Je considère comme un privilège le fait de lui remettre aujourd’hui cette décoration officielle qui symbolise les bons et loyaux services qu'il a rendus auprès de sa communauté. Nous sommes nombreux aujourd’hui à vouloir saluer son niveau élevé d'engagement, de même que sa constante détermination à s'impliquer pour servir, aider, donner et rendre plus sécuritaire la municipalité de Saint-Apollinaire. »

*L'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec*

« Le don de soi au bénéfice de la sécurité d'autrui mérite d'être honoré autant que l'engagement de M. Miller auprès des citoyens de Saint-Apollinaire depuis maintenant 22 ans. Au nom des membres du conseil municipal, je le remercie pour tout ce qu'il a accompli et qu'il accomplira dans les prochaines années. »

*M. Jonathan Moreau, maire de Saint-Apollinaire*

### À propos de la médaille pour services distingués

Crée le 29 août 1985, cette médaille honore les membres d'un service incendie canadien ayant 20 ans de service, dont au moins 10 ans dans des fonctions comportant des risques. Selon la gouverneure générale du Canada, les services distingués se définissent par une conduite irréprochable et un travail effectué avec zèle et efficacité. Enfin, l'attribution de cette médaille a préséance sur toute décoration de pompier.

- 30 -

Source : **Stéphanie Gaudreau**  
Directrice des communications  
418 575-4371  
[stephanie.gaudreau@st-apollinaire.com](mailto:stephanie.gaudreau@st-apollinaire.com)